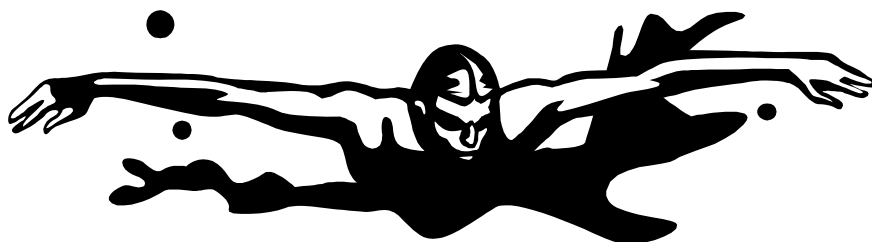




## Ligue Ile de France de Natation

---



# Maîtres

## Règlements et Calendriers

# 2018-2019

Version du 16 octobre

Correction programme Inter-départementaux Maîtres

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 25

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

Pour les engagements et résultats : [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

# Les classements, récompenses et rappels

---

## ■ Classement « Maîtres Ile-de-France »

La remise d'une récompense pour les résultats obtenus dans l'année en natation course.

Cette récompense sera matérialisée sous la forme d'un plateau remis en jeu chaque année et gravé au nom du club concerné. Le plateau est conservé par le club qui devra le remettre au secrétariat de la ligue régionale 15 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.

L'équipe classée première sera celle qui sur le plan national aura cumulé le plus de points :

**En natation course :** Premier club maitres francilien du classement national des clubs de natation course.

## ■ Rappel pour les compétitions et records:

- ⇒ Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, ou étranger engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile de France open ». Le premier français sera déclaré champion d'Ile de France.
- ⇒ Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile de France ni détenir un record d'Ile de France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile de France.
- ⇒ Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.
- ⇒ Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France et d'un record du monde mais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record d'Europe.
- ⇒ Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet que d'un record national.
- ⇒ Pour valider un record d'Europe ou du monde en relais, les nageurs doivent appartenir au même club peu importe la nationalité des nageurs. Pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français.
- ⇒ Pour toute tentative de record de France en l'absence de chronométrage électronique ou semi-électronique, trois temps manuels sont requis. Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.
- ⇒ Les records du monde ou d'Europe ne peuvent être validés qu'avec un chronométrage électronique.

## ■ Règlement financier : Voir règlement Natation Course pages 7 et 8

# Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile de France (équipes départementales)



**2 Décembre 2018**

**Nanterre  
OP 13h30**



**Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) :12 novembre 2018  
Engagements par FFNEX par mail : 25 novembre 23h59**

## ■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres

## ■ **Catégories d'âges**

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1992 et avant peuvent participer à la compétition.

## ■ **Règlement sportif**

Cette compétition est ouverte aux sélections départementales « Maîtres ». Les départements hors Ile-de-France peuvent y participer. La Ligue limite le nombre à 40 équipes au total pour cette première édition.

Le règlement est le même que pour les interclubs Maîtres aussi bien sur le programme que sur les classements et l'attribution des points.

## ■ **Programme**

Accueil des clubs et début de modification des équipes  
Ouverture des portes  
Fin de modification des équipes  
Evacuation du bassin  
1<sup>er</sup> partie

- 10 x 50 m NL
- Course des remplaçants
- 400 NL
- 100 Papillon
- 50 Dos
- 100 Brasse
- 50 NL

\*\*\* *Pause de 15 minutes* \*\*\*

2<sup>ième</sup> partie

- 100 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Papillon
- 200 4 N
- 4 x 50 m 4 N
- 4 x 50 m NL

\*\*\* Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves \*\*\*

## ■ Engagements

Les comités départementaux doivent nous faire parvenir le nombre d'équipe qu'ils souhaitent engager pour le 12 novembre 2018 par mail à [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

**ATTENTION** : Les engagements des équipes seront à réaliser en local sous Extranat-Pocket avec un envoi du fichier FFNEX à la ligue par mail pour le dimanche 25 novembre 23h59 à [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

## ■ Récompenses

Une coupe sera remise au comité départemental appartenant à la région d'Ile de France. Elle sera remise en jeu chaque année dans les mêmes conditions. Le nom du département sera inscrit sur la coupe.

Les trois premières équipes recevront une récompense.

Un comité n'appartenant pas à l'Ile de France engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France. Il sera néanmoins vainqueur du «**Championnat open des Maîtres par équipe des comités départementaux d'Ile de France**». Le premier comité francilien sera déclaré champion d'Ile de France.



## ■ Droits d'engagements

Cette compétition est gratuite pour les départements.

## ■ Officiels

2 officiels par comité ayant engagé 3 équipes et 3 officiels pour plus de 3 équipes participantes.

# Interclubs open des Maîtres d'Ile de France

|   |  |   |
|---|--|---|
|  | <b>19 et 20 Janvier 2019</b>   | <b>Ecole Polytechnique,<br/>Villepinte<br/>et Nanterre</b><br><small>Confirmations en cours</small> |
|  | <b>Envoi du nombre d'équipes (obligatoire): 2 Janvier 2019</b><br><b>Parution des poules sur le site internet: 4 Janvier 2019</b><br><b>Fin des engagements sur extranat.fr: Voir site extranat.fr</b> |   |

## ■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres

## ■ **Catégories d'âges**

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1992 et avant peuvent participer à la compétition.

## ■ **Lieux et horaires**

|                                 |                   | <b>Ecole Polytechnique<br/>Palaiseau (91)</b> | <b>Villepinte (95)</b> | <b>Nanterre (92)</b> |
|---------------------------------|-------------------|---|------------------------|----------------------|
| <b>Ouverture<br/>des portes</b> | <b>19/01/2019</b> | <b>14 heures</b>                              |                        |                      |
|                                 | <b>20/01/2019</b> | <b>14 heures</b>                              | <b>14 heures</b>       | <b>14 heures</b>     |
| <b>Début<br/>compétition</b>    | <b>19/01/2019</b> | <b>15 heures</b>                              |                        |                      |
|                                 | <b>20/01/2019</b> | <b>15 heures</b>                              | <b>15 heures</b>       | <b>15 heures</b>     |

## ■ **Règlement sportif**

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club. Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un minimum 4 femmes et 4 hommes.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les clubs hors Ile de France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés (cf § 2 pour les conséquences).

Les poules sont organisées en fonction du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Pour le moins, les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente. Toutefois cette année une poule se nagera à Villepinte et tiendra compte de la proximité de certains clubs.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

## ■ **Épreuves**

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse

- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages mixte (**composés obligatoirement de deux dames et deux messieurs**)
- 4 x 50 m NL mixte (**composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs autres que ceux du 4 x 50 m 4 nages**).
- Relais 10 x 50 m nage libre (**composés obligatoirement de tous les nageurs de la même équipe participant aux épreuves individuelles**).

## ■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes  
 Ouverture des portes  
 Fin de modification des équipes  
 Evacuation du bassin  
 1<sup>er</sup> partie

- 10 x 50 m NL
- Course des remplaçants
- 400 NL
- 100 Papillon
- 50 Dos
- 100 Brasse
- 50 NL

\*\*\* Pause de 15 minutes \*\*\*

2<sup>ème</sup> partie

- 100 NL
- 50 Brasse
- 100 Dos
- 50 Papillon
- 200 4 N
- 4 x 50 m 4 N
- 4 x 50 m NL

\*\*\* Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves \*\*\*

## ■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

### Calcul de points

- **Epreuves individuelles** : Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.
- **Relais** :
  - 4 x 50 4 m nages** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.
  - 4 x 50 m NL** : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 NL messieurs après correction par les coefficients
  - 10x50 m nage libre** : Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

## ■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

- **Modalités d'engagement** : voir les dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.

**Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 2 JANVIER 2019 par mail à [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr).** Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur [extranat.fr](http://extranat.fr) avant la fermeture des engagements (voir date sur [extranat.fr](http://extranat.fr))

Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

## ■ **Droits d'engagement**

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50€ sera appliquée.

## ■ **Officiels**

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

# Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile de France.



## 9 et 10 Février 2019

25m



**VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR**  
Lieu sera précisé ultérieurement

### ■ Équipement

Bassin de 25 mètres

### ■ Catégories d'âges

#### ▪ Épreuves individuelles

|    |             |              |
|----|-------------|--------------|
| C0 | 20 à 24 ans | 1995 et 1999 |
| C1 | 25 à 29 ans | 1990 et 1994 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1985 et 1989 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1980 et 1984 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1975 et 1979 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1970 et 1974 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1965 et 1969 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1960 et 1964 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1955 et 1959  |
| C9  | 65 à 69 ans | 1950 et 1954  |
| C10 | 70 à 74 ans | 1945 et 1949  |
| C11 | 75 à 79 ans | 1940 et 1944  |
| C12 | 80 à 84 ans | 1935 et 1939  |
| C13 | 85 à 89 ans | 1930 et 1934  |
| C14 | 90 à 94 ans | 1925 et 1929  |
| C15 | 95 et après | 1924 et avant |

#### ▪ Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

### ■ Horaires

|                         |                      | 1 <sup>ème</sup> réunion | 2 <sup>ème</sup> Réunion | 3 <sup>ème</sup> réunion | 4 <sup>ème</sup> réunion |
|-------------------------|----------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Ouverture des portes    | Samedi 15 décembre   | 7 h 00                   | 13h00                    |                          |                          |
|                         | Dimanche 16 décembre |                          |                          | 8h00                     | 13 h 00                  |
| Début de la compétition | Samedi 15 décembre   | 8 h00                    | 14h00                    |                          |                          |
|                         | Dimanche 16 décembre |                          |                          | 9 h 00                   | 14 h 00                  |

### ■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 5 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.



Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e)

## Programme

|   |   |
|---|---|
| 1 <sup>ère</sup> réunion Samedi 9 février 2019<br>Ouverture portes : 07h00  | 3 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 10 février 2019<br>Ouverture portes : 8h00  |
| 1500 NL Dames et messieurs<br>200 Nage Libre Dames et Messieurs<br>100 4 Nages Dames et Messieurs<br>50 brasse Dames et Messieurs<br>100 Papillon Dames et Messieurs<br>4x50 Nage Libre Messieurs Dames | 400 Nage Libre Messieurs et Dames<br>50 Papillon Messieurs et Dames<br>200 4 Nages Messieurs et Dames<br>50 Dos Messieurs et Dames<br>4x50 Nage Libre mixte |
| 2 <sup>ème</sup> réunion Samedi 9 Février 2019<br>Ouverture des portes : 13h00  | 4 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 10 Février 2019<br>Ouverture des portes : 13H00   |
| 400 4 Nages dames et messieurs<br>100 Dos Dames et Messieurs<br>200 Brasse Dames et Messieurs<br>100 Nage libre Dames et Messieurs<br>4x50 4 Nages Messieurs Dames                                      | 200 Papillon Dames et Messieurs<br>200 Dos Messieurs et Dames<br>50 Nage Libre Messieurs et Dames<br>100 Brasse Messieurs et Dames<br>4x50 4 Nages mixte    |

**NB** : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

**La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition.**

**Modalités d'engagement** : voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

Les nageurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation de la LIFN : le règlement *financier* se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les forfaits non déclarés avant le **5 février 2019 à 17h** seront considérés comme forfaits non déclarés.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

## Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

## Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement du CIF.

## Récompenses

Classement individuel : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.

Classement relais : Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée.

# Championnats d'été open des Maîtres d'Ile de France.



## 18 et 19 mai 2019

50m



**VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR**

### ■ Équipement

Bassin de 50 mètres

### ■ Catégories d'âges

#### ▪ Épreuves individuelles

|    |             |              |
|----|-------------|--------------|
| C0 | 20 à 24 ans | 1995 et 1999 |
| C1 | 25 à 29 ans | 1990 et 1994 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1985 et 1989 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1980 et 1984 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1975 et 1979 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1970 et 1974 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1965 et 1969 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1960 et 1964 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1955 et 1959  |
| C9  | 65 à 69 ans | 1950 et 1954  |
| C10 | 70 à 74 ans | 1945 et 1949  |
| C11 | 75 à 79 ans | 1940 et 1944  |
| C12 | 80 à 84 ans | 1935 et 1939  |
| C13 | 85 à 89 ans | 1930 et 1934  |
| C14 | 90 à 94 ans | 1925 et 1929  |
| C15 | 95 et après | 1924 et avant |

#### ▪ Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

### ■ Horaires

|                         | 1 <sup>eme</sup> et 3 <sup>eme</sup> réunion | 2 <sup>eme</sup> et 4 <sup>eme</sup> réunion |
|-------------------------|--|--|
| Ouverture des portes    | 8h30   | 13h30  |
| Début de la compétition | 9h30   | 14h30  |

**NB : en fonction de la disponibilité du bassin la première réunion pourra être intégrée à la seconde. Une information sera communiquée en conséquence.**

### ■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 5 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e)

## Programme

|   |  |
|---|--|
| <b>1<sup>ère</sup> réunion SAMEDI 18 mai</b><br>Ouverture portes : 8h30   | <b>3<sup>ème</sup> réunion DIMANCHE 19 mai</b><br>Ouverture portes : 8h30  |
| 800 Nage libre dames et messieurs<br>50 Nage Libre Dames et Messieurs<br>200 Papillon Dames et Messieurs<br>100 Brasse Dames et Messieurs<br>200 4 Nages Messieurs et Dames<br>4x50 Nage Libre Messieurs et Dames | 1500 Nage libre dames et messieurs<br>200 Dos Dames et Messieurs<br>100 Nage Libre Messieurs et Dames<br>400 4 Nages Messieurs et Dames<br><br>4x50 Nage Libre mixte |
| <b>2<sup>ème</sup> réunion SAMEDI 18 mai</b><br>Ouverture portes : 13h30  | <b>4<sup>ème</sup> réunion DIMANCHE 19 mai</b><br>Ouverture portes : 13h30   |
| 50 Dos Dames et Messieurs<br>200 Nage Libre Dames et Messieurs<br>50 Brasse Messieurs et Dames<br>100 Papillon Dames et Messieurs<br>4x50 4 Nages Dames et Messieurs  | 400 Nage Libre Dames et Messieurs<br>50 Papillon Messieurs et Dames<br>200 Brasse Messieurs et Dames<br>100 Dos Messieurs et Dames<br>4x50 4 Nages mixte             |

**NB : Mixte = moitié dames et moitié messieurs**

**La commission se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition.**

**Modalités d'engagement :** voir les *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales sur le règlement Natation course/ Eau libre pages 8 et 9.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur [extranat.fr](http://extranat.fr).

**ATTENTION :** Pour valider les bons de commande des engagements sur [extranat.fr](http://extranat.fr), il convient de cliquer sur les « pièces de monnaie », de valider la sélection puis valider définitivement.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de la Ligue Régionale de Natation au 163 boulevard Mortier 75020 Paris, ou d'effectuer un virement bancaire (envoi de RIB par e-mail sur demande).

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France ou étranger, engagé(e) sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France. Il sera en revanche « champion d'Ile de France Open ». Le premier francilien sera déclaré « champion d'Ile de France »

Les forfaits non déclarés avant le **mardi 14 mai à 17h** seront considérés comme forfaits non déclarés. En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

## Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont mentionnés dans les dispositions réglementaires communes du règlement Natation course/Eau libre pages 7 et 8.

## Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement de la LIFN.

## Récompenses

Classement individuel : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.

Classement relais : Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des podiums de chacun des nageurs/nageuses/relais (français ou non) engagés d'un club francilien aux championnats individuels hiver et été. (Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale de la LIFN pour la saison considérée.



 **île de France**

